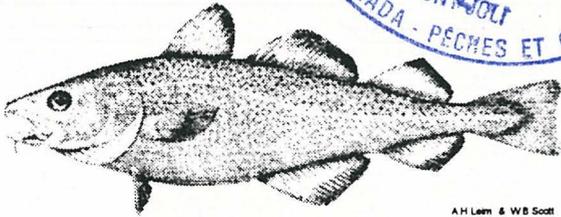




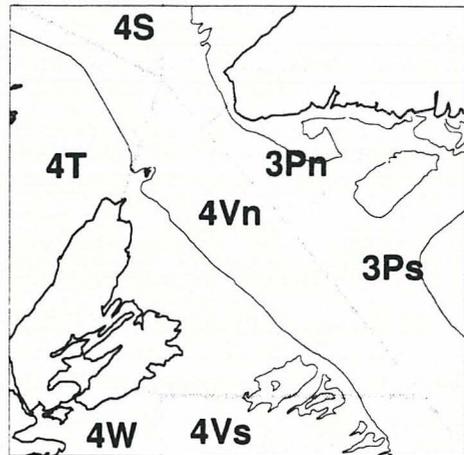
14000966

Région des Maritimes

MPO Pêches de l'Atlantique  
Rapport sur l'état des stocks 96/66F

A.H. Lam &amp; W.B. Scott

## LA MORUE DU SYDNEY BIGHT



## Renseignements de base

La région 4Vn est une zone de mélange du petit stock de morue résident de 4Vn, du stock plus important de 4T vers l'ouest et du grand stock de 4VsW vers l'est. En outre, la morue de 4T hiverne le long du rebord du plateau, du Sydney Bight jusqu'à la région du Banquereau. Elle quitte le golfe à la fin de l'automne et y retourne au printemps. Pendant cette période, on capture dans 4Vn la morue du Golfe et celle du stock résident, même si le gros des prises est constitué d'individus de 4T, ceux-ci étant beaucoup plus nombreux. Donc, on ne connaît pas la quantité de morues de 4Vn capturées pendant cette période d'hivernage. Le mélange de la morue du golfe du Saint-Laurent (4T) avec le stock résident et l'incapacité de répartir les débarquements selon les stocks ont compliqué l'évaluation et la gestion du stock de 4Vn.

## La pêche

Débarquements (en milliers de tonnes)

Année	70-79	80-89	1991	1992	1993	1994	1995
	moy.	moy.					
TAC	6,7	10,5	10,0	10,0	1,8	*	*
Débar. <sup>1</sup>	5,1	8,6	2,8	2,3	0,7	<0,1	<0,1
Débar. <sup>2</sup>	7,1	10,6	4,6	4,5	0,7	<0,1	<0,1

\* - prises accessoires seulement

1 - de mai à octobre seulement

2 - de mai à décembre seulement

Avant l'extension de la juridiction, en 1977, la pêche à la morue dans 4Vn avait toujours été une pêche d'été à la palangre, sur les bancs situés au sud du chenal Laurentien. À cette époque, les grands chalutiers étrangers pêchaient dans les eaux profondes, à la limite du chenal Laurentien, surtout pendant l'hiver. Ces chalutiers pêchaient surtout la morue du golfe du Saint-Laurent, qui hiverne dans la région du Sydney Bight, tandis que la pêche aux engins fixes visait les stocks résidents de 4Vn. Une fois la limite de 200 milles déclarée et l'accès à cette zone refusé aux navires étrangers, une flottille côtière de dragueurs s'est développée. Les débarquements de morue dans la

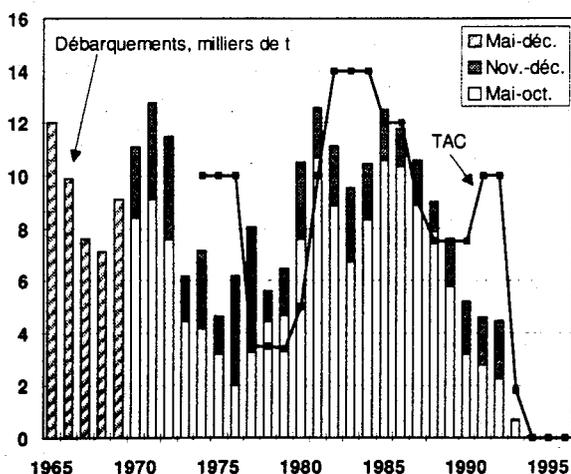
**Distribué par le:** Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada B2Y 4A2. Téléphone: 902-426-8487. C-élec. : d\_geddes@bionet.bio.dfo.ca

An English version is available on request at the above address.

juin 1996

sous-division 4Vn de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) ont diminué de façon marquée au cours des dernières années. Pendant la majeure partie des années 80, les quotas de prises limitaient la pêche, mais après 1990, les captures étaient de beaucoup inférieures aux TAC. En septembre 1993, la pêche à la morue a été fermée; le moratoire ainsi imposé n'a pas encore été levé. Pendant les quelques années qui ont précédé cette fermeture, les bateaux aux engins mobiles ont, en général, réussi à maintenir leurs captures à des niveaux qui se rapprochaient de leur quota, ce qui n'a pas été le cas pour la flottille de palangriers.

En outre, la flottille de dragueurs, qui effectuait habituellement le plus gros de ses prises de mai à octobre, a commencé à allonger sa période d'activité vers la fin de l'année dans le but de capturer la morue lors de sa migration. Cela a eu pour effet de maintenir au même niveau le total des prises dans 4Vn en dépit de la diminution du stock résident.



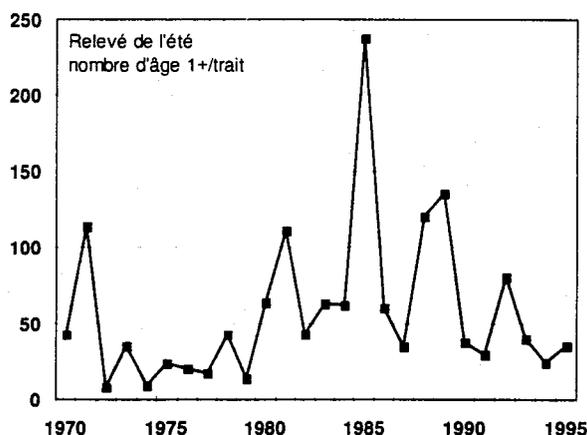
L'information sur la migration d'hivernage de la morue du golfe du Saint-Laurent (4T) dans la région du Sydney Bight a été révisée au printemps de 1994. D'après les profils des

mouvements de la flottille commerciale et les résultats des études d'étiquetage, il était évident que beaucoup de morues de 4T avaient quitté le Golfe à la mi-novembre. On a donc décidé de modifier le cadre de l'unité de gestion de 4Vn en interrompant à la fin octobre plutôt qu'en décembre la période d'évaluation qui commence en mai.

En 1995, les débarquements de morue déclarés étaient inférieurs à 50 tonnes. Il s'agissait là de prises accessoires de la pêche au sébaste et aux poissons plats.

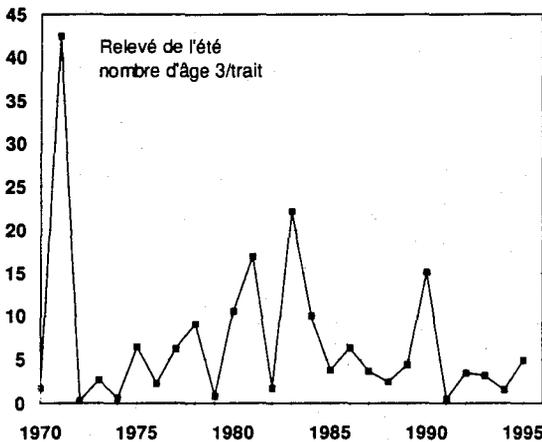
### État de la ressource

L'interprétation, très variable, des données du relevé de juillet dans 4Vn s'est toujours avérée très difficile en raison de la petite taille de l'échantillon et des incursions périodiques d'autres stocks dans la région. Néanmoins, la tendance générale de l'indice obtenu semble refléter l'abondance de la morue. L'indice de 1995 était légèrement plus élevé que celui de 1994, mais il est encore très bas.

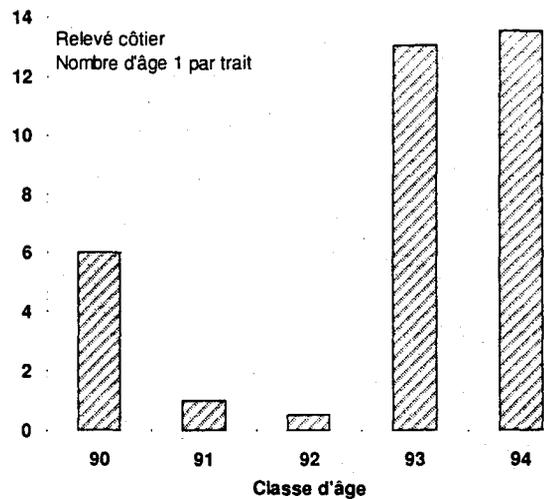


Aucune morue n'a été capturée en profondeur (>183 m); on a prélevé environ 100 morues par trait à mi-profondeur (de 91 à 183 mètres) et, à peu près 9 par trait dans la couche supérieure (<91 m). La plupart des captures

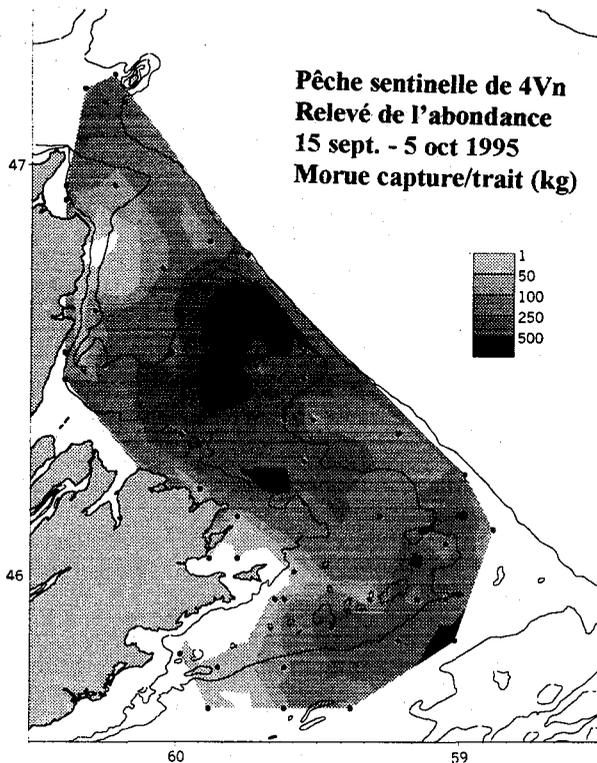
ont été faites en deux pêches, respectivement de 278 et de 165 poissons. Le gros des captures était constitué des **classes d'âge** de 1990, de 1991 et de 1992, les morues d'âge 5 étant un peu plus nombreuses que celles des classes voisines. Le niveau de recrutement de ce stock est toujours faible; la classe d'âge de 1987 a été la dernière bonne classe.



Depuis cinq ans, le MPO effectue aussi un **relevé côtier** dans la partie ouest du Sydney Bight. Le coin sud-ouest, dans la région des îles Bird, abritait une nurricerie de morue. Ces deux dernières années, le nombre de morues d'un an (d'une longueur moyenne de 12 cm) était au moins deux fois celui des trois années précédentes. Toutefois, on ne peut pas dire encore si les prises dans cette région reflètent le recrutement général du stock.



Depuis 1994, un **relevé de pêche sentinelle** est effectué dans 4Vn par des palangriers commerciaux selon une formule d'échantillonnage aléatoire stratifié similaire à celle utilisée pour le relevé de juillet à l'égard du poisson de fond. Trois relevés ont été réalisés depuis, soit en septembre 1994, juillet et septembre 1995. La répartition géographique des morues capturées dans les trois relevés était semblable. Toutefois, même si les taux de capture en septembre 1994 et 1995 étaient presque identiques (respectivement 110,1 et 108,3 kg/1000 hameçons), celui de juillet 1995 (22,8 kg/1000 hameçons) était beaucoup plus faible, ce qui semble être un effet saisonnier. Selon les palangriers, les captures en juillet sont toujours plus faibles que dans les autres mois.



morues capturées dans le relevé de la pêche sentinelle étaient nettement plus grandes que celles de la campagne de chalutage, ce qui s'expliquerait par la sélectivité des engins. Le chalut de recherche comprend une doublure à petit maillage de sorte qu'il peut capturer de très petites morues, tandis que, en raison de la taille de l'hameçon utilisé par les palangriers commerciaux, peu de petits poissons sont prélevés. Selon les pêcheurs, on capture rarement des morues de <35 cm (14 po) avec les hameçons n° 12 utilisés pour ce relevé.

Depuis deux ans, le secteur des Sciences du MPO étend son **relevé de 4T** à 4Vn en septembre. La répartition de la morue ainsi obtenue reflète en grande partie celle des relevés mentionnés ci-dessus. Toutefois, le taux de capture de la morue en 1995 a diminué par rapport à celui de l'année précédente.

Outre la morue, la raie, la plie et l'aiguillat sont les espèces dominantes des captures de la pêche sentinelle. Les captures combinées de plie et de raie représentaient 2,3 et 2,8 tonnes des captures effectuées respectivement en juillet et en septembre. Environ une tonne d'aiguillat a été prélevée en septembre tandis que, en juillet, cette espèce représentait la plus forte proportion des prises : 21,2 tonnes. Les pêcheurs ont indiqué que des concentrations élevées d'aiguillat peuvent nuire à la capture de la morue.

Une comparaison du relevé de pêche sentinelle de juillet 1995 et de la campagne de chalutage de juillet a montré que la morue avait été prélevée dans les mêmes régions, mais le Needler n'a échantillonné aucune des régions désignées comme étant de faible abondance par la pêche sentinelle. Le niveau de correspondance entre les deux relevés ne peut donc pas être évalué correctement. Les

Les principale sources d'**incertitude** dans la présente évaluation sont le taux de mélange avec la morue des unités de gestion adjacentes, les difficultés d'établir un lien entre le relevé de la pêche sentinelle et les relevés des navires de recherche en raison des différences au niveau de la couverture spatiale, et l'impact possible de l'aiguillat sur le taux de capture des pêches commerciales et sentinelles. Indépendamment de ces incertitudes, le niveau du stock est faible.

### **Perspectives**

L'avenir à court terme pour ce stock est sombre; aucun des indices des relevés ne montre un signe encourageant de recrutement. Il est impossible de valider le relevé côtier, et l'absence de classes d'âge notables révélée par la campagne de juillet est très préoccupante. On attend peu de changement dans l'état de ce

stock tant qu'une nette amélioration du recrutement ne se manifesterait pas.

***Pour obtenir de plus amples renseignements***

communiquer avec:

Timothy C. Lambert  
Division des poissons marins  
Institut océanographique de Bedford  
C.P. 1006, Dartmouth  
(Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

TÉL.: (902) 426-3872  
FAX: (902) 426-1506  
C-élec.: t\_lambert@bionet.bio.dfo.ca

***Références***

- Campana, S., P. Fanning, M. Fowler, K. Frank, R. Halliday, T. Lambert, R. Mohn, S. Wilson, and W. Stobo. 1995. Report of the 4Vn cod working group on the scientific value of a 4Vn cod (May-Oct) stock assessment. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/16: 110p.
- Lambert, T.C. 1993. The timing of the winter migration of 4T cod into 4Vn. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 93/25.
- Lambert, T.C., and S. Wilson. 1995. Update of the status of 4Vn cod: 1994. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/27.
- Lambert, T.C., and S. Wilson. 1996. Update of the status of 4Vn cod: 1995. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 96/66.